

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à						
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. 1 ^m soir.	1 ^m 00 ^m soir.	2 ^m 42 ^m soir.	3 ^m 52 ^m soir.	4 ^m 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 ^m 45 ^m soir.	4 ^m 39 ^m »
10 h. 27 ^m »	5 ^m 45 ^m »	7 ^m 40 ^m »	9 ^m 22 ^m »	9 ^m 41 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 ^m 7 ^m »	3 ^m 1 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTAGE

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat républicain

ROBERT CALMON

Conseiller général.

DÉCLARATION PUBLIQUE DE M. DE VERNINAC.

M. de Verninac s'est **FORMELLEMENT ENGAGÉ** à se désister en faveur de M. Calmon, si, au 1^{er} tour, ce dernier avait plus de voix que lui. — Il a ajouté qu'il était inutile de dire, qu'il ne ferait jamais voter pour un Bonapartiste.

Réunion publique de Gourdon.

A la suite de cette déclaration catégorique, aucun républicain soucieux de la discipline et du succès de la cause, ne peut plus considérer M. de Verninac comme candidat, au 2^e tour.

Cahors, 3 Septembre.

Ce que nous Coûtent

MM. MURAT, DE VALON ET DUFOUR

Depuis 1854, le comte Murat coûte aux contribuables 10,000 fr. en moyenne par an, soit pour 27 ans.....	270,000 fr
Depuis 1871, M. de Valon coûte 9,000 fr. par an, soit pour 10 ans.....	90,000
Depuis 1876 M. Dufour nous coûte.....	45,000
Total.....	405,000

Qu'ont rapporté au département du Lot ces trois députés bonapartistes qui lui coûtent 405,000 ?.....

Rien !

Qu'ont-ils fait, sous l'Empire, alors qu'ils pouvaient quelque chose ?.....

Rien !

Que feront-ils maintenant que l'Empire est mort et qu'ils ne peuvent rien ?.....

Rien !

Total..... **RIEN!!!**

Et c'est pour ne RIEN FAIRE POUR LE PAYS que M. le comte Murat va toucher encore pendant 4 ans, 9,000 fr., soit..... **36,000** et que M. de Valon touchera peut-être..... **36,000**

Total..... **72,000**

405,000 + 72,000 = **477,000 fr.**

Voilà de l'argent bien employé !!

Les électeurs de l'arrondissement de Gourdon, mieux avisés, ont trouvé que c'était assez comme cela de DÉPUTÉS INUTILES, et ils ont coupé les vivres au baron Dufour.

Ils ont assez de phylloxeras aux champs, disent-ils, sans en envoyer encore à la Chambre.

UNE EXÉCUTION POLITIQUE

2^e DÉCLARATION

Aux Électeurs de l'arrondissement de Gourdon.

Un citoyen honnête, sans invoquer d'autre titre que l'amour du juste, a toujours le mandat de dire la vérité et de la faire connaître à ses concitoyens.

Ce mandat devient même un impérieux besoin lorsque les passions, se déchaînant avec furie, menacent de tout confondre, jettent le désordre et la perturbation au sein du corps électoral républicain, en voilant et en obscurcissant à ses yeux les conventions prises solennellement en public.

C'est pour obéir à cette impulsion de notre conscience que nous venons relater aussi brièvement que possible les termes dans lesquels l'engagement a été pris entre MM. DE VERNINAC et CALMON dans la réunion du 10 août, à Gourdon.

M. CALMON, qui avait pris la parole le premier, s'était expliqué très catégoriquement.

Aucun doute ne s'élève sur cette déclaration, parce qu'elle était nette, précise et formelle.

Après M. CALMON, M. DE VERNINAC monta à la tribune : il lut sa profession de foi et fit un discours.

Comme il se disposait à partir, un membre de la réunion, M. Brunel, demanda à poser une question à M. DE VERNINAC. Celui-ci revint sur ses pas pour écouter l'interpellation, qui allait lui être adressée. — « Vous avez entendu, lui dit alors M. Brunel, la déclara-

tion de M. CALMON : il s'est engagé d'avance à se désister en votre faveur s'il avait moins de voix que vous, et puis il a promis, qu'après s'être désisté, il ferait tout son possible pour que ses électeurs vous donnassent leurs voix.

C'est alors que M. DE VERNINAC a répondu :

« La chose me paraissait tellement naturelle que j'oubliais d'en parler. **C'EST ENTENDU. De plus, j'espère bien qu'on ne me fera jamais l'injure de supposer que j'engagerai mes électeurs à voter pour un bonapartiste. »**

L'assemblée a ratifié cette déclaration par ses applaudissements.

Avant de lever la séance, le président a résumé aussi impartialement que possible tous les discours qui avaient été prononcés, et il a surtout insisté sur les engagements réciproques pris par les deux candidats.

Personne n'a élevé la moindre protestation.

On est sorti de cette réunion heureux et content. On était enchanté de la courtoisie respective des deux candidats.

La lutte républicaine dans l'arrondissement s'annonçait sous les auspices les plus favorables.

Mais voilà que, au premier tour de scrutin, M. DE VERNINAC obtient moins de voix que M. CALMON.

Aux yeux de certains partisans de M. DE VERNINAC, il n'y a pas eu d'engagement. M. DE VERNINAC doit continuer la lutte.

Sans parti-pris, puisqu'avant le premier tour chacun de nous avait ses préférences pour l'un de ces deux candidats, nous venons affirmer aujourd'hui, à la face de l'arrondissement, qu'un engagement de désistement avait été pris par MM. DE VERNINAC et CALMON ; que nier cet engagement sacré, c'est nier la vérité.

En conséquence, M. CALMON, ayant été favorisé par le sort, doit seul rester debout.

La cause est maintenant entre les mains des électeurs.

Ils la jugeront dimanche prochain avec connaissance de cause, dans la plénitude de leur liberté et de leur indépendance.

Le Président de la Réunion,

D^r CALMEILLE,

Conseiller Général.

ONT SIGNÉ :

LINOL, notaire, conseiller. SIMON, conseiller. BRUNEL, ISIDORE, conseiller. MAS-SOL, perruquier. A. MALBEC, GRÉGORI, F. MAURY, conseiller. ROLLY, conseil-

ler. OUSSET, CAMBON, TRAUCCO, SA-VOYT aîné, J.-A. ETOURNEAU, SALVAT jeune, BROUE, BONHEURE, A. LASVIGNES, CASSAGNES Pierre, menuisier, SALVAT cadet, PRADEL, CASSAGNES père, PICAUD, chapelier, VINXE, VINXE, employé d'octroi, Hugues JARDEL, SIBUT, MAURIÈS, Henri SALVAT, Jules VÈZES, MONTEL, LAVAYASSE, DELRIEU, Edouard LAFON, A. PONS, L. MALBEC, ROUGIÉ, HERMET, F. GERBIÉ, Jean DELRIEU, FILLIOL, R. MASSOL, MAURIÈS, LINOL, SAVY, POURPOINT, COURBÈS, CASSAGNES, SÉGALARD, CHAPOU, professeur, VINXE jeune, Michel MAURY père, DU-FAUT, H. MASSOL, COLEILLE, propriétaire, P. CRUBILLIER, MABRU, MEYZEN, Basile AGUZOU, CRUBILLIER père, Jean CUSSAC, CUSSAC père, L. BOUZON, TICOU fils, PÉLISSIER fils, PÉLISSIER père, MONTAGNE, Joseph ANDRIEU, Pierre TRAUCCO, VIALARD, cloutier, FAYET, Jules BARRAS, cordier, CAPMAS, CHASTRUSSE, TICOU père, etc.

UN DÉSISTEMENT NÉCESSAIRE

Toute la presse républicaine rappelle M. de Verninac au respect des engagements pris. La République Française, organe de M. GAMBETTA, insiste surtout pour le désistement nécessaire de M. de Verninac, au nom des vrais intérêts républicains :

Au premier tour de scrutin, dans l'arrondissement de Gourdon, département du Lot, M. le baron Dufour, député bonapartiste sortant, a obtenu 7,720 voix. Ses deux concurrents républicains, M. Calmon et M. de Verninac en ont réunis 13,130. La défaite du candidat bonapartiste est donc certaine au scrutin de ballottage, si les républicains réunissent leurs voix sur le même nom.

Or, dans une réunion publique tenue le 10 août à Gourdon, M. Calmon et M. de Verninac se sont formellement engagés à se désister en faveur de celui d'entre eux qui aurait le plus grand nombre de voix. M. Calmon l'a emporté d'environ deux cents voix sur M. de Verninac. C'est donc à ce dernier à se retirer. La discipline républicaine et l'intérêt du pays lui en font un devoir.

On ne comprendrait pas de la part de M. de Verninac et de ses amis la moindre hésitation.

Le Lot est l'un des derniers départements où l'impérialisme a encore quelque action, et le baron Dufour était l'un des plus enragés bonapartistes de la dernière Chambre. Le maintien de la candidature de M. de Verninac pourrait assurer la victoire des ennemis de la République.

Si, au contraire, on enlève au bonapartisme l'arrondissement de Gourdon, on peut considérer que le département tout entier ne tardera pas à secouer le joug des influences qui, jusqu'ici, l'ont tenu en dehors du grand mouvement démocratique.

Nous le répétons, il nous est impossible

d'admettre qu'un homme comme M. de Verninac, qui a donné tant de gages à la cause républicaine, hésite un instant à se retirer en faveur de M. Robert Calmon.

Trahison ! Trahison !!

On assure que dès le 22 août, c'est-à-dire trois jours avant la réunion drôlatique de Martel, M. le baron Dufour annonçait déjà « que M. de Verninac ne se désisterait pas. »

Les bonapartistes avaient donc reçu les confidences de M. de Verninac ?

Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Est-ce un guet-apens contre la République ??

Dans une feuille créée par M. de Verninac et portant le titre trompeur de *Drapeau républicain*, le déserteur de la cause libérale attaque tout :

Le *Républicain du Lot*,

Le *Réformateur*,

Le *Journal du Lot*,

Le Sous-préfet de Gourdon,

Les Employés de l'Administration,

Tout, tout **excepté le candidat bonapartiste M. Dufour.**

Nous avions pressenti l'alliance de l'intransigeance et du bonapartisme, dans le but de livrer de nouveau l'arrondissement de Gourdon à la réaction.

Le pacte honteux est conclu.

Républicains qui pouviez douter encore, vous voilà pleinement édifiés.

Si après cette conduite, il reste **100 voix** à M. de Verninac, ce ne seront certainement pas des voix républicaines.

Le *Courrier du Lot*, organe bonapartiste, plaide les circonstances atténuantes en faveur de M. de Verninac.

C'est bien naturel.

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Plus on la considère de près et plus on voit que la candidature de M. de Verninac, n'est qu'un tissu de fourberies, de manœuvres sournoises et de procédés indignes d'un adversaire loyal et sérieux.

Prenons les choses au début.

La période électorale s'ouvre, les amis de M. de Verninac, ceux qui ne doutent de rien et qui font du bruit comme quatre, nous pourrions citer des noms, lui crient bien fort que son succès est certain. M. de Verninac ouvre bien une oreille complaisante à ces bruits flatteurs; mais, en madré qu'il est, il préfère avoir dans sa main tous les atouts possibles. Il *provoque* à cet effet une réunion publique à Gourdon, et afin de s'assurer les voix de son concurrent au 2^e tour, — car il ne doute pas d'un ballottage en sa faveur, — il propose un **ENGAGEMENT D'HONNEUR** réciproque.

Mais voici que la situation change.

M. de Verninac a pu voir par lui-même vers la fin de la période électorale que la faveur populaire s'éloigne de lui pour entourer M. Calmon, alors les sourdes manœuvres commencent. Il faut amoindrir à tout prix l'adversaire à qui l'on a promis **PUBLICQUEMENT** la lutte courtoise et loyale. Une brochure anonyme, imprimée au dehors pour plus de mystère, est lancée partout, à la dernière heure. C'est le coup de Jarnac; on n'aura pas le temps d'y répondre. Si ce n'est guère digne, ce peut être utile, et on se frotte les mains à Croze, entre compères radicaux, du bon tour que l'on vient de jouer

à M. Calmon.

Mais heureusement toutes les escobarderies ne réussissent pas. Le scrutin a parlé, M. de Verninac est vaincu, et la loyauté, la discipline, l'honneur lui commandent de se désister, sur l'heure, en faveur du candidat républicain plus heureux.

Or voici le bouquet : M. de Verninac, **MALGRÉ SON ENGAGEMENT D'HONNEUR**, ne veut pas se désister. Alors il trouve un expédient grotesque : il provoque une réunion à Martel, et là, sans en appeler — le matin, — aux témoins de son **SERMENT** de Gourdon, il se fait délivrer par des gens sans autorité et sans mandat, un certificat de civisme qui lui fait une *douce nécessité* de maintenir sa candidature au **MÉPRIS DE LA PAROLE DONNÉE**.

Voilà, le plus succinctement possible, les phases diverses de la candidature de Verninac. Tous ces agissements, toutes ces manœuvres, toutes ces tortuosités méritaient d'être mises en relief pour mieux les faire juger par le corps électoral tout entier.

La défection générale

Gramat, 31 août 1881.

Monsieur le Rédacteur,

C'est ici une défection générale autour de M. de Verninac. Ses amis, après avoir lu le placard d'hier, n'ont pu que hausser les épaules.

Comment pouvait-il en être autrement, après toutes ces piteuses subtilités derrière lesquelles on se retranche pour se dérober à cet engagement formel, indéniable.

Quelques-uns prétendent encore que ce traité ne saurait être respecté par la raison que le candidat n'avait pas le droit *d'engager ses électeurs*.

A-t-on jamais vu un subterfuge plus naïf ?

M. de Verninac, comme il en avait le droit et le devoir, s'est engagé *personnellement*, — et c'est à lui, à lui seul, qu'on demande l'exécution du traité, sauf aux électeurs à voter ensuite comme ils l'entendront.

Et, jusqu'ici, M. de Verninac a répondu à l'attente générale des vrais républicains par une attitude qui autorise à croire qu'il place son ambition personnelle au dessus des intérêts de la République.

C'est triste !

Passons...

Pour tout homme sensé, de bonne foi, il ne reste plus aujourd'hui en présence que deux candidats, M. Robert Calmon, **républicain**, et M. le baron Dufour, **bonapartiste**.

Républicains de l'arrondissement de Gourdon, pouvons-nous **voter pour un bonapartiste** ?...

Le supposer, serait faire injure, nous ne dirons pas à M. de Verninac, mais au *parti*.

Nous diviserons-nous au moment où le triomphe est entre nos mains ? —

Notre conscience politique répondra dimanche.

Sans nous arrêter aux regrettables incidents de la lutte, nous flétrirons toutes les calomnies que les **dernières lucurs du bonapartisme** jettent à la face de notre République, qui n'est pas jeune, mais qui est toujours belle et florissante, et qui est, surtout assez forte pour dédaigner l'injure et l'outrage.

Nous nous rappellerons la *honte de Sedan*, et, à la voix de cet ardent patriotisme qui réveille nos convictions un instant assoupies, nous éteindrons ce **sourire satanique** qui excite et épie nos querelles pour en faire profiter la *race damnée des Bonaparte*.

Républicains de l'arrondissement de Gourdon, la France républicaine nous observe. Ne souillons pas cette date à jamais mémorable du 4 *septembre*, et votons tous pour **ROBERT CALMON**, candidat républicain.

UN ÉLECTEUR DE GRAMAT.

Réfugié à Tulle

Repoussé par tous les organes républicains du Lot, comme il le sera demain par tout le corps électoral, M. de Verninac a été obligé de se façonner à Tulle un semblant de « *drapeau républicain* » derrière lequel il cache mal sa honte et son piteux isolement.

C'est la justice des honnêtes gens qui commence. ...

UNE OVATION

Canton de Saint-Germain.

St-Germain, le 30 août.

Nous fêtons dimanche à St-Germain notre fête locale annuelle et nous devons dire tout d'abord, qu'elle a été célébrée avec un éclat et un entrain inaccoutumés. Dès l'aube, les habitants et leurs nombreux invités, étaient éveillés par les nobles accents de l'œuvre immortelle de Rouget de l'Isle; la Marseillaise exécutée par la musique, aux accords de laquelle devait plus tard sauter en cadence toute la partie ingambe de la population.

Jusqu'à midi, de nombreuses voitures, arrivant de toutes les directions, déposaient à chaque porte des groupes de parents ou d'amis qui venaient assister à nos réjouissances. Dans l'après-midi, en attendant que la chaleur un peu moins lourde permit de se livrer à la danse, une foule compacte a sillonné la route qui traverse le bourg et lui a donné l'aspect d'un boulevard de grande ville. A 4 heures, les danses ont commencé sous un abri de verdure élégamment pavoisé de drapeaux aux couleurs nationales.

Vers 5 heures et pendant que tous les jeux étaient en plein développement, mat de cocagne, course aux anneaux, jeux de poêle et de la croche, la foule s'est tout à coup portée en masse vers l'extrémité du bourg, sur la route du pont de Rhodes. On venait d'annoncer l'arrivée de M. Robert Calmon, le sympathique candidat à la députation. En effet, quelques instants après, M. Calmon descendait d'échelle sur la place publique, aux accents de la musique qui avait été le joindre à plus d'un kilomètre, au milieu d'une foule qu'on ne saurait évaluer à moins de mille personnes et qui l'a reçu par les cris répétés de : *Vive la République ! Vive M. Robert Calmon !* En même temps quelques jeunes gens lui ont offert un magnifique bouquet.

M. le maire s'est trouvé là, juste à point avec quelques conseillers municipaux et plusieurs amis, pour souhaiter la bienvenue à M. Calmon. Celui-ci a remercié vivement M. le maire et la population de l'accueil qui lui était fait. Il a parcouru le bourg dans toute sa longueur, recevant partout sur son passage les témoignages non équivoques du respect et de la sympathie que l'on porte ici à sa famille. Après quelques paroles bien senties par lesquelles il a fait comprendre les bienfaits des institutions actuelles et conséquemment la nécessité de les conserver, en élistant des candidats vraiment républicains, M. Calmon nous a quittés, entouré des mêmes marques d'affection qu'à son arrivée. Il n'avait pas dételé, et pendant un quart d'heure qu'il est resté, il a laissé la meilleure impression dans la majorité de la population.

Après son départ, les jeux et la danse ont repris de plus belle et se sont continués jusqu'au soir. La fête nocturne n'a pas été moins belle que celle du jour.

UN ÉLECTEUR.

LE DEVOIR

des Républicains de Gourdon.

Est-il nécessaire d'indiquer leur devoir aux républicains de l'arrondissement de Gourdon ? Ce serait leur faire injure.

Tous les républicains de l'arrondissement de Gourdon imiteront l'honorable docteur Calmeille : ils s'associeront à ses fières et énergiques protestations qui sont la condamnation éclatante de la conduite de M. de Verninac. Les *vrais* républicains voteront pour M. Robert Calmon et feront rentrer M. de Verninac dans la vie privée, car sa vie politique est finie.

L'échec de M. de Verninac ne fait doute pour personne; mais il faut que cet échec soit écrasant. Une minorité infime doit prouver au candidat intransigeant que la vieille discipline républicaine est impérissable. L'homme qui, **SEUL**, dans notre département et dans le pays tout entier, a failli compromettre le parti en reniant sa parole, sera unanimement chassé de la phalange républicaine.

De tous les points de l'arrondissement de Gourdon des protestations indignées s'élèvent contre la conduite de M. de Verninac. Bientôt le candidat cher aux intransigeants s'apercevra que, dans l'arrondissement de Gourdon, il n'y a que des gens d'honneur et non pas des *vendus*. C'est à peine s'il lui restera pour le consoler de sa retentissante défaite, la Trinité Bassouls.

Un républicain conservateur.

Chronique locale

Les Fausses Nouvelles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

Le Préfet du Lot à MM. les Maires

Monsieur le Maire,

On m'assure que des bruits mensongers et de nature à troubler la paix publique sont répandus et propagés sur divers points du département.

Il est de mon devoir de les démentir.

On dit que nous allons avoir la guerre.

C'EST FAUX.

La République, qui, depuis plus de dix ans, a su conserver la paix avec toutes les puissances, veut la maintenir.

On dit qu'on va mobiliser des corps d'armée.

C'EST FAUX.

Il n'y aura pas de corps d'armée mobilisés.

On dit que les jeunes gens de la classe vont être prématurément appelés sous les drapeaux.

C'EST ENCORE FAUX.

Nos conscrits ne quitteront leurs foyers qu'aux époques réglementaires et normales.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de porter ce démenti à la connaissance de vos administrés et de les prévenir que le Gouvernement est résolu à déferer les auteurs ou colporteurs de toutes fausses nouvelles à la justice.

Déjà l'un d'eux est renvoyé devant la **COUR D'ASSISES**.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Lot,

H. BARGETON.

Condamnation du maire de Vaillac

Le maire de Vaillac a été condamné par le tribunal de Gourdon à 25 fr. d'amende, pour avoir fait enlever par un agent de ville une affiche électorale placardée dans sa commune.

AUX ÉLECTEURS

de l'arrondissement de Gourdon,

Vous allez encore une fois vous prononcer entre l'Empire et la République.

Par le scrutin du 21 août vous avez condamné, à une imposante majorité de 6,000 voix, ceux qui osent encore parler d'Empire et réclamer en même temps une restauration impossible du néfaste régime de 1852.

Electeurs de l'arrondissement de Gourdon, le scrutin du 4 septembre sera conforme à celui du 21 août. Vous ne vous déjugerez pas. Vous continuerez votre œuvre; vous prouverez que vous êtes vraiment conservateurs en repoussant les pires ennemis du gouvernement de la République.

ELECTEURS,

Vous ne voudrez pas vous mettre en désaccord avec la presque unanimité du pays. Le 21 août, la France, librement consultée, a fait sortir de l'urne 405 républicains; 40 bonapartistes seulement sur 85 ont été réélus. La France a donc virilement exprimé sa volonté; elle a acclamé le gouvernement républicain qui, seul, la met à l'abri des révolutions et qui lui a assuré depuis dix ans, l'ordre, la paix et la prospérité.

ELECTEURS,

Il faut que l'arrondissement de Gourdon s'affranchisse à jamais du joug des Bonapartistes.

Il est nécessaire qu'il manifeste énergiquement qu'il n'est pas un fief du baron Dufour. En élisant un républicain, il doit montrer son aversion pour les fauteurs d'anarchie et son horreur pour les hommes qui, comme M. le baron Dufour, se sont rangés sous le drapeau d'un prince athée qui, malgré les larmes d'une mère, a refusé de faire baptiser ses enfants.

ELECTEURS,

La France entière a repoussé les partisans du prince Jérôme; la Corse, la patrie de Napoléon I^{er}, a rejeté les Jérômistes; elle n'a nommé que des députés républicains; voudriez-vous qu'on vous fit l'injure de dire que Gourdon est devenu le dernier refuge des impérialistes!

Vous marcherez d'accord avec le reste du Pays. Vous voterez pour l'homme qui, dans votre arrondissement, représente *seul* la République; vous voterez tous pour M. ROBERT CALMON dont vous avez pu apprécier le zèle, le dévouement et l'intelligence.

ELECTEURS,

En choisissant M. Robert Calmon pour votre député, vous condamnerez l'intransigeance et le bonapartisme; vous rejeterez les faux conservateurs et les ambitieux qui, à l'exemple de M. de Verninac, méconnaissent la discipline et la foi jurée. Vous ferez voir que, dans l'arrondissement de Gourdon, il n'y a que des patriotes et des honnêtes gens. Vous protesterez de votre dévouement à la République et de votre attachement aux lois éternelles de l'honneur.

ELECTEURS,

Vous aurez donc pour mandataire M. ROBERT CALMON; vous vengerez ainsi le drapeau républicain qu'une minorité d'intrigants a essayé de salir; vous ferez acte de loyauté, de bon sens et de patriotisme.

En nommant M. ROBERT CALMON, vous vous prononcerez pour la République *conservatrice, libérale* et sagement *progressive*, c'est-à-dire pour les hommes modérés qui sont les défenseurs inébranlables de l'Ordre, de la Famille, de la Propriété et de la Religion.

Un Républicain conservateur.

Nos Soldats trahis

PAR LES BONAPARTISTES

Electeurs des Campagnes,

Si les bonapartistes, qui seront à peine

trois douzaines à la nouvelle Chambre, vous parlent encore de Guerre, pour vous prendre par la peur, répondez-leur carrément ce qui est la vérité vraie :

— Depuis onze ans que nous sommes en République, c'est la première fois que nous tirons un coup de fusil en Algérie, et c'est vous-mêmes bonapartistes qui avez allumé cette insurrection; car votre chef, le Prince Jérôme, encourage l'hostilité de l'Italie contre la France, et prend la défense du Bey de Tunis contre nos soldats.

Lisez donc, habitants des campagnes, au lieu de vous laisser enjôler par des faiseurs; car si vous lisez et voulez comprendre il est impossible que vous votiez pour M. Dufour, l'ami du prince Jérôme qui pousse à la guerre et trahit nos soldats.

Mensonge! Mensonge!!

Honnêtes villageois,

Si de bonnes âmes répandent dans vos campagnes que la Religion est menacée, et si ces mauvais larrons de bonapartistes viennent vous dire que les Eglises vont être fermées, sortez votre journal de la poche et mettez-leur sous le nez les chiffres suivants dont nous affirmons l'exactitude :

Pendant dix années d'Empire de 1860 à 1870, les subventions aux Eglises, Presbytères et secours aux Curés du département, se sont élevées à :

340,173 fr. 77

Pendant dix années de République, le chiffre s'est élevé à :

684,893 fr. 34

Voilà comment la République menace la Religion.

Et si les bonapartistes insistent et crient plus fort ne les écoutez plus, car ils se moquent de vous, suivant leur habitude.

Lo bérifat no pas bésoun de ton crida per se fa entendre.

Le Baptême aboli

PAR LES BONAPARTISTES

En signant le Manifeste du prince Jérôme, M. le baron Dufour s'est enlevé les suffrages de tous les conservateurs qui ont souci de l'avenir de la religion.

Il lui sera impossible de se laver d'une telle souillure.

L'organe autorisé du Clergé dans le Lot, le *Limousin-Quercy*, s'exprime ainsi dans deux numéros successifs, tant est vive et légitime l'indignation de tous les Catholiques :

n° du 20 août.

Le baron Dufour a son honorabilité et ses traditions; mais tout s'use, surtout quand on abuse, et M. Dufour a par trop abusé d'une confiance qu'il croyait inébranlable et qui lui échappe tous les jours, n'ayant plus de base. PLOPPLON est un écueil contre lequel le baron Dufour n'aurait pas dû aller se briser.

n° du 27 août.

Le baron Dufour a eu grand tort de se poser le CHAMPION OFFICIEL de Ploplon, qui est tout à la fois et le RÉNÉGAT de sa famille et L'ADVERSAIRE DÉCLARÉ DE LA RELIGION ET DE L'ÉGLISE.

Voilà des coups de massue dont on ne se

relève pas. Mais voici le coup de grâce :

Une révélation écrasante

Bayonne, 19 août 1881.

Mon cher confrère,

On me dit que M. Pascal, qui naguère chantait sur le mode lyrique les mérites de la lettre du Prince Napoléon contre les religieux, se fait dévot à Lesparre et promet au clergé sa toute puissante protection.

M. Pascal glisse même à l'oreille des curés et desservants, qu'au fond le prince est bon catholique et que, s'il devenait président de la République, la religion pourrait compter sur son appui!

J'estime, mon cher confrère, que le prince Napoléon saura mauvais gré à M. Pascal de le compromettre ainsi aux yeux des libres penseurs.

Le prince a certes de grands défauts, mais il possède une qualité que nul ne peut lui contester : la franchise.

Or, sous l'empire, malgré les supplications de M^{me} la princesse Clotilde, le prince Napoléon refusa de faire baptiser ses enfants.

Les deux princes Victor et Léon furent ondoyés, par leur mère, secrètement.

Je ne commets pas une indiscretion en révélant ce fait, car le prince Napoléon, loin de le cacher, s'en vante publiquement; je suis de ceux qui le lui ont entendu rappeler.

Agrérez, mon cher confrère, etc.

ROBERT MITCHELL.

Quel est le Catholique sincère qui oserait voter après cela pour M. le baron Dufour?

Notre meilleur Député

Mes chers compatriotes,

Vous avez fait vaillamment votre devoir dans la mémorable journée du 21 août.

Partout on disait : « La circonscription de Gourdon est le fief, le bourg pourri de M. le baron Dufour; il n'y a rien à attendre d'elle. »

Vous avez voulu vous laver de cette suprême injure; vous avez voulu vous soustraire aux influences qui depuis trop longtemps pèsent sur vous. Vous n'avez pas voulu vous mettre encore une fois au service d'une monstrueuse coalition de haines inavouées et d'espérances inavouables.

Vous vous êtes réhabilités avec éclat en exprimant 13,136 suffrages en faveur des deux candidats républicains, contre 7,721 donnés au candidat réactionnaire.

Les mensonges, les calomnies, les manœuvres les plus déloyales, le sentiment de la peur qu'on a cherché à exploiter parmi vous, rien n'a pu vous détourner de l'accomplissement de votre devoir.

Malgré le grave échec qu'ils ont subi, les intransigeants et les bonapartistes coalisés ne renoncent pas à la lutte. Ils vont pousser jusqu'au bout leur odieuse campagne contre le gouvernement légal du pays et tenter un suprême effort. Vous ne vous laisserez pas surprendre.

La présence d'un candidat réactionnaire impose aux républicains la discipline la plus rigoureuse et l'union la plus étroite. Conformément aux traditions démocratiques, M. de Verninac doit être considéré comme s'étant désisté devant M. Robert Calmon, qui a obtenu la majorité des suffrages républicains.

Nous faisons appel à votre patriotisme : éloignez de votre esprit tout ce qui peut, de près ou de loin, ressembler à des affections personnelles; groupez-vous, unissez-vous autour de M. Calmon, devenu le seul candidat républicain, pour assurer la défaite

écrasante de l'ennemi commun.

Il est grand temps en effet de voir représenter votre circonscription par un homme capable d'en défendre les intérêts avec intelligence et activité. Il lui faut non un homme qui se serve d'elle pour satisfaire son ambition personnelle ou ses rancunes, mais un homme en état de la servir honnêtement et puissamment, en bon citoyen.

M. Calmon est cet homme et vous ne sauriez en douter. Vous le connaissez tous; il est accessible à chacun de vous. C'est un candidat pris dans votre arrondissement; il habite au milieu de vous; il y est grand propriétaire. Ses intérêts particuliers se confondent avec les intérêts généraux de l'arrondissement; il connaît vos besoins et vos souffrances et mieux que d'autres, il pourra les défendre.

Personne n'a oublié les services rendus dans cette dernière période par M. Calmon père, dont l'honnêteté sut gagner à la cause républicaine beaucoup d'électeurs sénatoriaux encore hésitants. Et c'est certainement à lui que revient pour une large part, l'honneur qui résulta pour le département de l'élection de nos deux sénateurs républicains. Ceux qui oublient ces services sont les pires ennemis de la République.

Nous venons donc faire appel à votre bon sens et vous dire :

Votez tous pour M. Robert Calmon si vous voulez avoir à la Chambre un intelligent représentant et auprès du gouvernement un défenseur influent pour vos intérêts.

Renoncez à M. Dufour, représentant d'opinion surannée dont l'influence est nulle et dont toute l'activité s'exerce à nouer des intrigues ayant pour but de nous ramener à des régimes dont la France veut être à tout jamais débarrassée.

Votez donc pour M. ROBERT CALMON avec un ensemble imposant.

En agissant ainsi, la République comptera dans l'Assemblée un vaillant défenseur de plus et vous aurez prouvé que vous êtes de l'avenir, en rendant le baron Dufour au passé auquel il appartient.

F. S.

Bordeaux, 2 septembre.

DERNIÈRE HEURE

Encore une manœuvre de la dernière heure :

M. de Verninac proteste contre l'engagement d'honneur qu'il a pris à Gourdon, et maintient énergiquement sa candidature.

La lettre des électeurs de Gourdon, que nous donnons plus haut, éclairera toutes les consciences.

M. de Verninac peut nier tout ce qu'il voudra; il peut s'inscrire en faux contre les honorables signataires de cette lettre, l'engagement qu'il a pris subsiste, et le scrutin de demain prouvera que nos concitoyens ne se laissent pas prendre à de vaines dénégations, à d'indignes intrigues.

M. Calmon sera élu.

Nous attendons avec confiance le résultat de la lutte entre M. Calmon et Dufour; car pour nous et pour le corps électoral tout entier, la candidature de M. de Verninac n'existe plus.

On lit dans le XIX^e Siècle :

Ce serait faire une injure à M. de Verninac de douter un instant de sa conduite.

C'est donc aux électeurs républicains de Gourdon que s'adressent nos objurgations. A eux de faire pleinement honneur à la parole donnée par les deux candidats. Il faut non seulement que le bonapartiste soit écrasé par le succès de M. Calmon, mais encore écrasé sous une immense majorité.

Dictionnaire

DES COMMUNES DU LOT

Par M. L. Combarieu Archiviste départemental

Vol. Gr. in-8°, 350 pages.

Prix : 5 fr. au bureau ; 5 fr. 50 par la poste.

Carte du Lot

La plus complète qui existe, avec tous les Chemins de fer en projet ou en construction.

Prix : 75 cent. 1 fr. par la Poste.

EN VENTE: Chez les libraires et au Bureau du Journal du Lot

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.
SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.

Pharmacie Centrale
de Cahors.

DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères
SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonifous, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

Eaux de Toilette, Toniques et Hygiéniques

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies Gastrites Gastralgies Aigreurs Constipation Vomissements Pesanteurs Gaz Renvois



100 dragées 2 fr. 50

Seul Spécifique approuvé par tous les médecins, pour la guérison rapide et infallible des mauvaises Digestions et de toutes les maladies de l'Estomac.

Depositaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac ; à Gourdon M. Noulhiane ; à Figeac MM. Congoule, et Cérède Successeur de Bladon pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

5 REVEIL

contient, Coucou, Cartel, ou OEU-de-Bœuf

PENDULES de Chem., en doré, avec soleil et globe 20f.

PENDULES de Chiminée, riches, en marbre... 20f.

Envoi des tarifs complets de Montres, Pendules, Bijoux, Orfèvrerie

Stad. à G. TRIBAUDEAU, fabricant récompensé à la dernière Exposition Universelle, rue Clés-St-Paul, 4, à Besançon (Doubs), ou à ses dépôts qui sont à :

PARIS Le DÉPOT GÉNÉRAL d'Horlogerie Suisse Française et Américaine, 34, Boulevard Sébastopol, 34,

MARSEILLE La GRANDE MAISON Franco-Génoise d'Horlogerie, Bijouterie et Orfèvrerie, 45, Rue Paradis, 45.

Don aux directeurs de ces maisons leurs Catalogues spéciaux ou figurent Montres et à 6 fr. Remontoirs à 45 fr. et mise à l'heure mes à 14 fr. Montres tout arg. 8 rub. à 15 fr. Remontoirs tout arg. hom. ou dame à 22 fr. etc.



A. BREL

COIFFEUR PARFUMEUR

BOULEVARD NORD. (CAHORS.)

Plus de Maux de Dents

ELIXIR DENTIFRICE DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

Prix du flacon 2 et 4 francs.

Brochures et échantillons gratuits.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION Universelle de 1887
PREMIERS PRIX
aux CONCOURS régionaux du Midi.
USINE à LOURDES Fondée en 1729
ADMINISTRATION PARIS, 7, rue d'Argenteuil, 7, PARIS

Le plus grand succès du jour ! 200,000 Lecteurs
L'IMPARTIAL FINANCIER (6^e Année) ET POLITIQUE (6^e Année)
PROPRIÉTÉ de CRÉDIT CENTRAL de PARIS 8, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS
Paraît tous les Dimanches :
50 PAR AN
16 pages de texte, le plus répandu, le plus sérieux, le plus indépendant, le plus complet, le meilleur marché des journaux financiers et politiques.
Publie les Cours de toutes les Valeurs
SANS AUCUNE EXCEPTION
et les Listes officielles de tous les Tirages
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant deux mois sur dem. adressée au Directeur
Abonnements : Envoyer 50 c. en timbres-poste au Directeur, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris

Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

AU PRINTEMPS

MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus



MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus

J. FILHOL & J. COURSE.

9, RUE DE LA LIBERTÉ, 9. CAHORS

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIE, BLANC, TOILERIE ET COUVERTURES TAPIS, FOYERS, CARPETTES, PASSAGES, ETC., ETC. CHALES, CONFÉCTIONS SPÉCIALITÉ POUR CORBELLES DE MARIAGE

Envoi d'échantillons, franco, sur demandes.

Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 fr.

NOTA. — Par ses rapports directs avec les principales fabriques de France et de l'étranger, son organisation toute spéciale et son système de tout vendre de confiance et à très petit bénéfice, la Maison du PRINTEMPS offre à Cahors les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

A LA CHEMISE DE SOIE J. ASTRIE

CHEMISER, 12, rue Alsace-Lorraine, 12, TOULOUSE.

NOUVEAU SYSTEME de coupe, le seul donc le succès soit infallible. — Caleçon et Gilets flanelle sur mesure. Toute la nouveauté en Cravate fichus, foulards, etc. etc. — BONNERIE ANGLAISE (fabrication Morbey). — CHAUSSETTES et BAS DE SOIE pour la Ville et le Théâtre. — Nouveaux rayons de GANTERIE et de PARFUMERIE

Maison vendant le meilleur marché de tout le Midi

Pour Cahors et les environs, s'adresser à M. Gillis, rue Fénélon 12

Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1^{er} prix, médaille d'ARGENT. Nérac, 1877.

Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT. Itale, 1878.

1^{er} prix médaille d'OR. Agen, 1879.

TUILES sept modèles, BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiment, et jardins, Carrelage, Caups, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de bons ouvriers, Mouleurs, Estampeurs pour Fleurons, poinçons, suspensions, statues et ornements divers.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 Nos par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

FRANCS PAR ANNÉE

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-poste, 59, rue Taibout, PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Machines Agricoles

Battesses à bras et à manège, Concasseurs, Coupe-racines, Pompes à Chapelet à l'abri de la gelée, Egrenoirs à maïs, Ventilateurs, Hache-paille, Hache-maïs, ayant obtenu la MEDAILLE D'OR au Concours régional de Cahors 1881.

Dépôt : Chez Cangardel, quincaillier, à Cahors.